

Image not found or type unknown



## divorce étrangère, garde enfant

Par **elena**, le **19/01/2009** à **09:38**

Bonjour,

Mariée depuis 2 ans s/s régime de communauté, je réside en France depuis 9 ans. En cas de divorce, quels sont les chances d'obtenir la garde de ma fille âgée d'1an et demie issue de l'union et continuer à être résident? je suis propriétaire avant le mariage de notre résidence principale, en CDI avec le titre de séjour renouvelable tous les ans. Avant le mariage le motif de séjour était le travail, maintenant - vie familiale et privée.

En vous remerciant par avance pour votre aide.